



Le logement pour la 1ère fois absent !

Par Jean-François BUET, Président de la FNAIM



Déjà absent de la campagne présidentielle, le logement, 1^{er} poste des dépenses des ménages, est une préoccupation majeure de nos concitoyens. Or pour la première fois depuis de nombreuses années le thème du logement est totalement absent dans les attributions gouvernementales.

Nous déplorons ainsi l'absence d'un Ministère voire d'un Secrétariat d'Etat dédié au logement dans la composition de ce gouvernement et espérons vivement que cette erreur sera réparée après les élections législatives.

Le quinquennat de François Hollande a apporté de profondes modifications législatives et réglementaires sans que les professionnels de l'immobilier n'aient été réellement consultés ou entendus et nous portons de nombreux espoirs dans ce nouveau gouvernement.

Nous restons mobilisés et à l'écoute pour présenter [nos propositions de simplification](#) qui ne coutent rien, seraient positives pour tous et faciliteraient l'accès au logement de nos concitoyens.

À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales.

La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Ethique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur.

Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. A la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilières (CNTGI).

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



Contact Presse

Galivel& Associés – Carol Galivel / Julie Roland – 01 41 05 02 02
21-23, rue Klock - 92110 Clichy - galivel@galivel.com - www.galivel.com